



Commission  
européenne



# EUMOPA

Observatoire Européen des Marchés des  
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

n° 08/2016

## FAITS SAILLANTS DU MOIS

### sommaire

#### Premières ventes en Europe

Zoom sur la Belgique (lotte et turbot)  
et sur le  
Portugal (seiche et chinchard)

#### Approvisionnement global

Étude de cas : La plie aux Pays-  
Bas

Consommation : Carpe et truite

Contexte macro-économique

### Dans ce numéro

Sur la période janvier-mai 2016, la valeur en première vente du maquereau a augmenté en France, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni. La langoustine a augmenté en première vente au Danemark, en France, en Suède et au Royaume-Uni tandis qu'elle a diminué au Portugal. La valeur en première vente de la sole a augmenté tant au Danemark qu'au Royaume-Uni tandis qu'elle est restée stable en France et qu'elle a diminué en Belgique, en Italie et au Portugal. La valeur et le volume en première vente de la coquille Saint-Jacques ont diminué au Royaume-Uni. Le volume des premières ventes de hareng a augmenté en Norvège (+60 %) en en Lettonie (+9 %), mais il a diminué au Danemark (-21 %), en Estonie (-6 %) et en Suède (-16 %).

En mai 2016, la valeur de la lotte a augmenté au Danemark (+51 %), en France (+13 %) et au Royaume-Uni (+67 %). Les débarquements de hareng ont diminué en Estonie, en Lituanie et en Suède, mais augmenté au Danemark, en Norvège et en Lettonie.

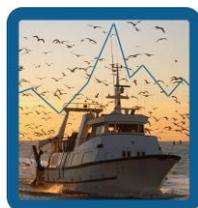
Les premières ventes en Belgique ont lieu principalement dans le port de Zeebrugge (67 %) et sont essentiellement constituées de soles. La plie, la lotte et la seiche sont les autres espèces importantes débarquées dans ce port. Sur la période janvier-mai 2016, les prix en première vente ont augmenté pour toutes les espèces débarquées, en particulier pour la seiche (+31 %) et la sole (+19 %).

Au Portugal, en janvier-mai 2016, le volume des premières ventes a diminué principalement du fait de l'anchois (-69 %), du maquereau (-25 %) et de la sardine (-52 %). Les prix en première vente ont fortement augmenté pour le maquereau (+79 %), et dans une moindre mesure pour la sole (+13 %) et la seiche (+4 %).

Dans les dernières années, le commerce du poisson et des produits de la pêche s'est considérablement développé en raison de l'augmentation de la production résultant d'une forte demande. L'UE est de loin le plus gros marché pour les importations de poissons et de produits de la mer. En 2015, les importations de l'UE en provenance de pays tiers ont connu une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

Les Pays-Bas représentent un acteur majeur pour la pêche, le commerce et la transformation de la plie. Les principaux marchés d'exportation dans l'UE sont l'Italie et l'Allemagne: Les Totaux admissibles de captures (TAC) pour la plie a plus que doublé entre 2008 et 2015, mais ils ne sont pas pleinement exploités par la flotte de l'UE. La plie certifiée MSC (Marine Stewardship Council) représentait 65 % des prises néerlandaises.

Les prix au détail pour la carpe fraîche en Lettonie, en Lituanie et en Pologne ont suivi une tendance convergente. Les prix de détail de la truite fraîche au Danemark sont les plus élevés parmi les États membres couverts par l'étude.



Trouver des données, des  
informations et plus sur :

[www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

# 1. Premières ventes en Europe

En **janvier – mai 2016**, onze États membres de l'UE et la Norvège ont fourni des données de première vente pour dix groupes de produits.<sup>1</sup> En valeur comme en volume, les premières ventes ont augmenté par rapport à l'année précédente (janvier – mai 2015) pour la France, la Grèce, la Lituanie et le Royaume-Uni.

En **Belgique** en **janvier – mai 2016**, les premières ventes ont diminué tant en volume (-4 %) qu'en valeur (-1 %) par rapport à janvier – mai 2015. En **mai 2016**, les tendances opposées ont été observées, avec une valeur s'élevant à 4,61 millions d'euros (+5 %) et un volume atteignant les 1 189 tonnes (+2 %) par rapport à mai 2015. Voir plus en section 1.1.

Au Danemark, en janvier – mai 2016, la valeur des premières ventes a augmenté de 25 % tandis que le volume suivait une tendance opposée (-10 %) par rapport à janvier – mai 2015. L'augmentation en valeur résulte principalement de la crevette grise (*Crangon*) (+186 %), de la langoustine (+89 %) et de la plie (+42 %). Le cabillaud et le hareng (-19 % et -21 % respectivement) ont été les principales espèces contribuant à la baisse de volume. En **mai 2016**, des augmentations substantielles de la valeur des premières ventes ont également été le fait de la crevette grise (+365 %) ainsi que de la plie et de la langoustine. La plie a également contribué à l'augmentation en volume (+26 %), tout comme le hareng (+376 %).

En **janvier – mai 2016**, l'**Estonie** a enregistré des baisses tant en valeur qu'en volume des premières ventes (-3 % et -7 % respectivement) par rapport à la même période l'année précédente. Le prix moyen toutes espèces confondues pour les ventes sur janvier – mai 2016 a augmenté de 4 %. Les premières ventes ont enregistré la même tendance en **mai 2016** (-3 % en valeur et -6 % en volume) par rapport à mai 2015. Les diminutions ont été principalement le fait du sprat et du hareng.

En **France**, en **janvier – mai 2016**, les premières ventes ont connu une légère augmentation par rapport à janvier – mai 2015 tant en valeur (+1 %) qu'en volume (+2 %). Ce résultat positif est à attribuer au mois de **mai 2016** qui a vu une croissance marquée des premières ventes tant en valeur qu'en volume (+12 % et +14 % respectivement par rapport à mai 2015), tandis que le prix moyen à l'unité a connu une légère baisse en passant de 3,39 EUR / kg en mai 2015 à 3,32 EUR / kg en mai 2016. Sur les 12 premières espèces, seul le bar a connu une baisse de valeur en mai, par ailleurs tout à fait significative (-27 % par rapport à mai 2015). Les plus grosses augmentations en valeur ont été enregistrées pour la sardine (+55 %) et le merlan (+46 %).

En **Grèce**, les premières ventes ont augmenté de 1 % en valeur et de 9 % en volume en **janvier – mai 2016** par rapport à la même période en 2015, et ce malgré l'évolution négative enregistrée en **mai 2016**, lorsque les premières ventes ont connu une baisse significative (-5 % en volume et -17 % en valeur par rapport à mai 2015).

En **Italie**, en **janvier – mai 2016**, les premières ventes ont connu une forte diminution en volume (-16 % par rapport à la même période en 2015), mais sont restées quasi-stables en valeur (-1 %). En **mai 2016**, une tendance négative a également été observée (-9 % en volume et -5 % en valeur par rapport à mai 2015). Les 7 premières espèces (seiche, crevette, merlu, rouget, sole, squillidés, langoustine) représentaient 62 % du total des ventes avec une évolution positive pour la seiche (+51 % en valeur), l'encornet (+33 %), les squillidés (+60 %) et la crevette (+1 %), tandis qu'une évolution négative a été observée pour la langoustine (-25 %), la sole (-15 %) et le merlu (-13 %).

La **Lettonie** a enregistré une baisse de la valeur des premières ventes (-11 %) et une augmentation de leur volume (+2 %) en **janvier – mai 2016** par rapport à janvier – mai 2015. Le prix moyen de toutes les espèces vendues est tombé de 12 %, à hauteur de 0,22 EUR / kg. La baisse en valeur des premières ventes résultait principalement du sprat (-20 %). L'augmentation en volume pour le hareng a été partiellement compensée par la baisse des débarquements de sprats (-5 %). En **mai 2016**, le sprat a contribué substantiellement à la diminution globale de la valeur et du volume des premières ventes par rapport à mai 2015.

En **Lituanie**, en **janvier – mai 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+17 %) qu'en volume (+28 %) par rapport à la même période de l'année précédente. En **mai 2016**, la valeur et le volume des premières ventes ont connu une augmentation substantielle (+26 % et +62 % respectivement) notamment attribuable au cabillaud. En revanche, le prix moyen de toutes les espèces vendues a chuté de 22 % en mai 2016.

En **Norvège**, la valeur des premières ventes de **janvier – mai 2016** a augmenté de 4 % par rapport à la période correspondante en 2015 pour atteindre 1,06 milliards d'euros. Le volume des premières ventes a diminué de 11 % pour atteindre 1 328 tonnes. Cette baisse a principalement été le fait de débarquements moindres pour le merlan bleu (-28 %) tandis que les débarquements de cabillaud ont été plus stables, mais avec une hausse des prix en première vente (+5 %). En **mai 2016**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué respectivement de 122,27 millions EUR et de 174 000 tonnes. Ceci résultait de débarquements moindres de cabillaud (-9 %) et de lieu noir (-28 %). De même, les prix en première vente de la crevette d'eau froide et du lieu noir ont diminué de 46 % et 14 % respectivement.

Au **Portugal**, les premières ventes ont diminué en **janvier – mai 2016** tant en valeur (-1 %) qu'en volume (-5 %) par rapport à la même période en 2015. En **mai 2016**, les premières ventes ont connu une forte augmentation en valeur et en volume par rapport à mai 2015. Voir plus en section 1.2.

L'**Espagne** a débarqué 87 618 tonnes de poisson frais en **janvier – mai 2016**, 2 % de plus qu'en janvier – mai 2015 et 2 % de moins qu'en janvier – mai 2014. Cette tendance a été à l'opposé de celle de **mai 2016**, mois durant lequel l'Espagne a débarqué 19 586 tonnes de poisson frais, 23 % de plus qu'en mai 2015. Sur les 21 ports de pêche déclarants, 11 ont enregistré des baisses de volume par rapport au même mois de l'année précédente. Avec 6 000 tonnes, les débarquements de Vigo ont augmenté de 13 %.<sup>2</sup>

En Suède, la valeur et le volume en première vente a diminué en janvier – mai 2016, à 35,1 millions d'euros (-13 %) et 61 900 tonnes (-35 %) par rapport à la même période en 2015.

Au **Royaume-Uni**, en **janvier – mai 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 5 % à hauteur de 292 millions d'euros. Le volume des premières ventes a été de 165 650 tonnes (+4 %). Cette augmentation a principalement résulté de quotas plus élevés pour le maquereau, ce qui a entraîné de plus gros débarquements (+19 %). D'autres espèces importantes débarquées au Royaume-Uni, notamment la langoustine (+19 %) et la lotte (+29 %) ont enregistré des augmentations en volume en janvier – mai 2016 par rapport à janvier – mai 2015. En **mai 2016**, la valeur des premières ventes a augmenté de 3 % pour atteindre 50,43 millions d'euros, tandis que le volume des premières ventes a diminué de 1 % pour atteindre 20 330 tonnes.

Table 1. **JANVIER – MAI - BILAN DES PREMIERES VENTES DANS PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier – mai 2014		Janvier – mai 2015		Janvier – mai 2016		Evolution par rapport à Janvier – mai 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	7 474	27,32	7 825	28,53	7 548	28,34	-4 %	-1 %
<b>Danemark</b>	88 811	92,40	83 804	97,70	75 600	121,81	-10 %	25 %
<b>Estonie</b>	s.o.	s.o.	34 699	7,60	32 308	7,37	-7 %	-3 %
<b>France</b>	82 325	247,10	79 669	265,34	80 987	267,70	2 %	1 %
<b>Grèce*</b>	4 449	13,71	4 647	12,87	5 066	12,98	9 %	1 %
<b>Italie*</b>	3 411	19,46	3 395	19,06	2 866	18,95	-16 %	-1 %
<b>Lettonie</b>	29 248	8,30	26 736	6,67	27 140	5,93	2 %	-11 %
<b>Lituanie*</b>	711	0,55	919	0,69	1 175	0,81	28 %	17 %
<b>Norvège</b>	1 392 583	852,47	1 494 296	1 012,68	1 328 334	1 057,24	-11 %	4 %
<b>Portugal</b>	33 738	62,04	34 175	66,29	32,448	65,42	-5 %	-1 %
<b>Suède</b>	93 336	40,67	94 721	40,42	61 902	35,13	-35 %	-13 %
<b>Royaume-Uni</b>	182 502	284,84	158 974	278,11	165 647	291,55	4 %	5 %

Table 2. **MAI - BILAN DES PREMIERES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et en valeur, en millions d'euros)

Pays	Mai 2014		Mai 2015		Mai 2016		Evolution par rapport à Mai 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	1 170	4,06	1 165	4,40	1 189	4,61	2 %	5 %
<b>Danemark</b>	18 713	22,76	13 721	18,61	18 802	29,70	37 %	60 %
<b>Estonie</b>	2 941	0,73	7 092	1,52	6 637	1,47	-6 %	-3 %
<b>France</b>	15 550	47,25	14 422	48,84	16 486	54,72	14 %	12 %
<b>Grèce*</b>	1 114	3,23	1 325	3,33	1 259	2,75	-5 %	-17 %
<b>Italie*</b>	738	4,09	717	4,16	655	3,96	-9 %	-5 %
<b>Lettonie</b>	2 187	0,53	2 695	0,70	2 383	0,56	-12 %	-20 %
<b>Lituanie*</b>	188	0,14	231	0,17	375	0,21	62 %	26 %
<b>Norvège</b>	208 295	101,79	235 947	141,04	174 073	122,27	-26 %	-13 %
<b>Portugal</b>	8 463	13,44	8 437	13,62	11 581	16,08	37 %	18 %
<b>Suède</b>	13 190	7,37	27 204	10,33	5 990	6,33	-78 %	-39 %
<b>Royaume-Uni</b>	19 741	42,18	20 480	48,86	20 329	50,43	-1 %	3 %

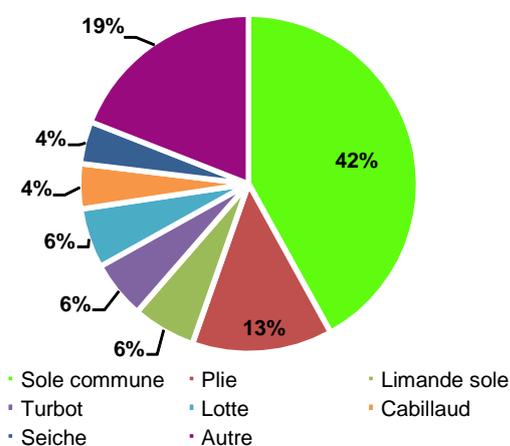
Source: EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

\*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

## 1.1. BELGIQUE

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue à moins de 0,1 % au produit intérieur brut national (PIB). Il joue toutefois un rôle important en Flandre (pour les pêches maritimes comme pour les activités de recherche) et la Wallonie (aquaculture à petite échelle). La Belgique a 67 km de côtes et la plus petite flotte de l'UE en nombre de navires (80 en 2014). La flotte belge a connu une diminution continue au fil des ans. Globalement, le nombre de navires a diminué de 19 % depuis 2008. La flotte nationale est constituée d'un segment principal (5 %), principalement des chalutiers à perches, qui sont responsables de la plus grosse partie des revenus de la pêche et des emplois dans le secteur. Le restant 54% concerne le segment relatif à la petite flotte.<sup>3</sup>

Figure 1. **IMPORTANCE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DEBARQUÉES EN BELGIQUE, EN VALEUR (2015)**



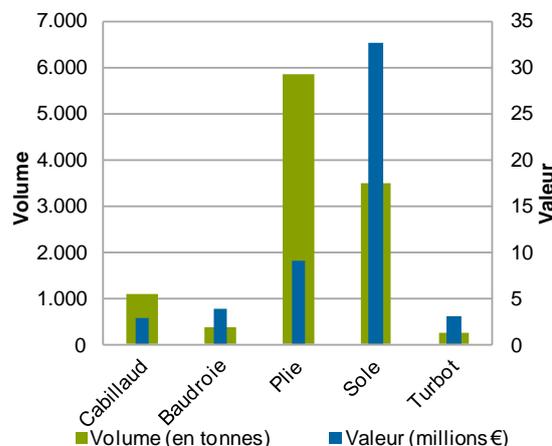
Source : Statistiques Belgique (mise à jour 14/07/2016).

La sole commune et la plie sont les espèces les plus importantes débarquées par la flotte belge en Belgique, tant en valeur qu'en volume. Les autres espèces principales en valeur sont la lotte, le turbot et la seiche.

En 2015, le volume de poisson débarqué et vendu dans les ports de Belgique a diminué de 6 % par rapport à 2014 pour atteindre environ 18 100 tonnes. Entretemps, la valeur en première vente, soit 67,2 millions d'euros, n'a diminué que marginalement (-0,4 %). Ceci a été dû à une hausse substantielle du prix unitaire, avant tout pour la sole commune (+16 %), la plie (+24 %), le cabillaud (+6 %) et la coquille Saint-Jacques (+27 %), qui a compensé en partie la baisse globale en volume.

La majorité des premières ventes a eu lieu dans les ports de Zeebrugge (65 % en valeur), d'Oostende (33 %), et dans une moindre mesure dans le port de Nieuwpoort.

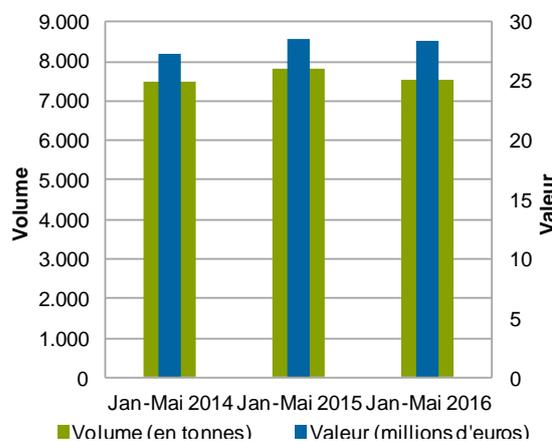
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE, PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, la valeur cumulée des premières ventes pour toutes les espèces déclarées a baissé tant en valeur (-1 %) qu'en volume (-4 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Le prix moyen à l'unité de toutes les premières ventes a augmenté de 3 % pour atteindre près de 4,0 EUR / kg. La sole, la raie et le cabillaud ont été les principaux contributeurs à la baisse en volume. Une augmentation substantielle de la valeur de la seiche (+248 %) n'a pas permis de compenser la diminution globale en valeur.

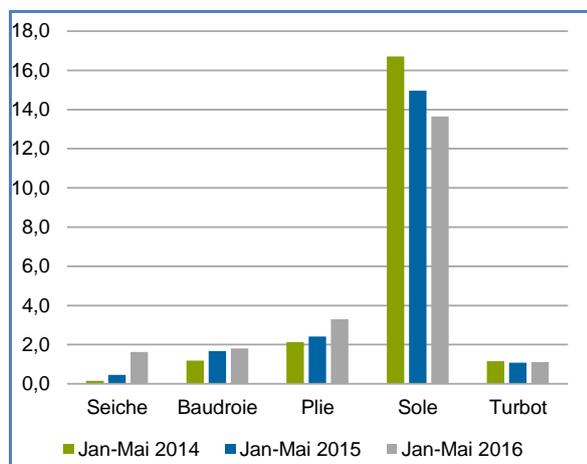
Figure 3. **JANVIER – MAI - PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, les cinq premières espèces représentaient 76 % du total de la valeur des premières ventes. La sole a enregistré la plus grosse diminution tant en valeur (-9 %) qu'en volume (-23 %). La seiche, la plie, la lotte et le turbot présentaient toutefois la tendance opposée. En plus de la sole, la diminution de volume est également attribuable à la raie (-32 %) et au cabillaud (-37 %).

Figure 4. **PREMIÈRES VENTES EN FRANCE EN JANVIER – MAI, PAR ESPÈCES PRINCIPALES (MILLIONS D'EUROS)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

### 1.1.1. LOTTE



La lotte, également connue sous le nom de baudroie, a une valeur commerciale élevée. On la trouve dans les eaux côtières de l'Atlantique nord-est, de la Mer de Barents au Déroit de Gibraltar, ainsi que dans la Mer Méditerranée, à des profondeurs allant de 20 à 1000 m. L'espèce fraie au printemps et en début d'été (février-juillet) en eaux profondes, en bordure du plateau continental.

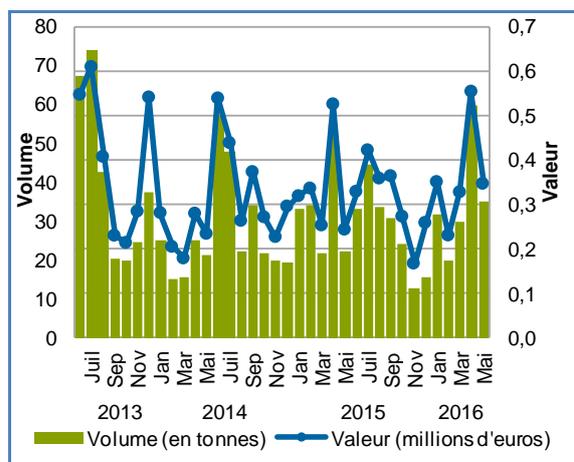
La lotte est connue pour son mode particulier de prédation qui exploite une excroissance de la tête comme leurre, comme une ligne de pêche.

La lotte est pêchée commercialement comme prise accessoire dans les chaluts de fond, sur le plateau continental, avec d'autres espèces de corégones et / ou de langoustines. Certaines pêches au filet maillant ou fixe ciblent également la lotte.<sup>4</sup>

Les prises sont saisonnières et soumises à un total admissible de captures (TAC). Le quota de lotte de la Belgique pour 2016 est de 3 769 tonnes, soit 3 % de plus qu'en 2015, ce qui représente environ 7 % des TAC de l'UE. Le quota belge de lotte pour 2016 est le plus élevé depuis 2010.

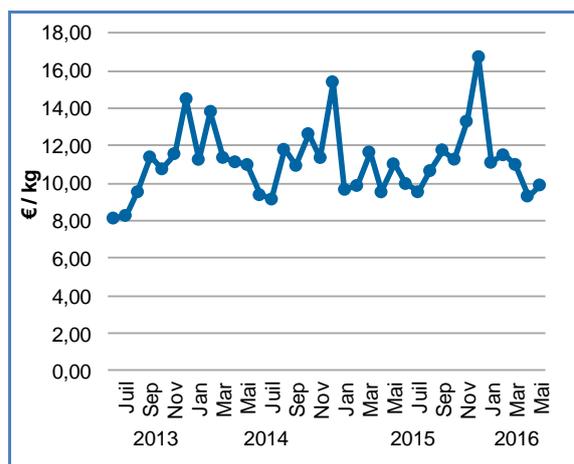
En janvier – mai 2016, le cumul des premières ventes de lotte s'est élevé à 1,81 millions EUR, soit une augmentation de 8 % en valeur pour 176 tonnes (+6 %) par rapport à janvier – mai 2015. Les premières ventes ont augmenté de façon substantielle tant en valeur (+53 %) qu'en volume (+73 %) par rapport à janvier – mai 2014. En mai 2016, les premières ventes ont suivi la même tendance (+42 % en valeur et +59 % en volume par rapport à mai 2015).

Figure 5. **LOTTE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

Figure 6. **LOTTE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, le prix unitaire moyen de la lotte s'est élevé de 10,56 EUR / kg, 2 % de plus qu'à la même période en 2015 et 10 % de moins qu'à la période correspondante en 2014. Le prix moyen le plus élevé sur les trois dernières années a été de 16,74 EUR / kg pour 15 tonnes débarquées en décembre 2015.

1.1.2. **TURBOT**



Le turbot est une espèce prédatrice qui vit dans divers habitats (fonds sablonneux, rocheux ou mixtes), à des profondeurs de 20 à 70 m. Il s'agit d'une espèce à croissance rapide qu'on trouve dans des eaux saumâtres et dont l'aire de distribution va du nord-est

atlantique aux côtes européennes et au cercle arctique, couvrant également toute la Méditerranée et la partie occidentale de la Mer Baltique. Le frai a lieu de février à avril dans la Mer Méditerranée et en mai – juillet dans l'Atlantique.<sup>5</sup>

Lorsqu'il est pêché dans les chaluts et les engins dormants, le turbot représente une prise accessoire appréciable dans les zones de pêche pour poissons plats ou démersaux. Le turbot est une espèce de grande valeur commercialisée fraîche ou congelée.

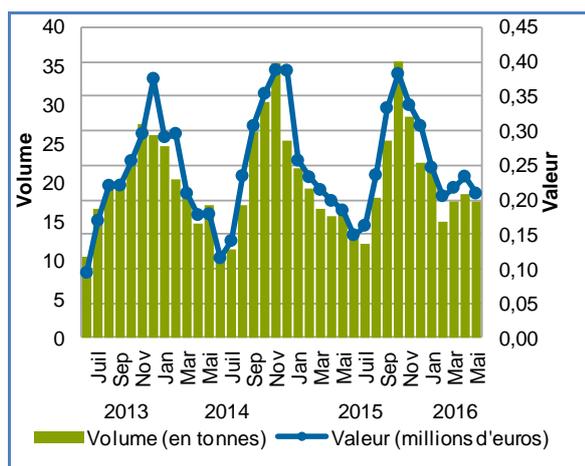
Le turbot des débarquements belges provient principalement de la pêche au chalut à perche (90 %) du total des prises en 2015) et de la pêche au chalut à plateaux (8 %).

Les prises sont saisonnières et sujettes à des TAC. Dans la Mer du Nord où a lieu la plus grande partie des prises, le stock est géré avec le stock de barbe avec un TAC commun. Le quota belge pour 2016 est de 340 tonnes, soit 3 % de moins qu'en 2015 et 7 % du TAC total de l'UE.

Le turbot est pêché toute l'année, avec des pics en septembre / octobre – décembre / janvier, lorsque les approvisionnements sont abondants. Le turbot a été la quatrième espèce par ordre d'importance en valeur en Belgique en 2015, derrière la sole, la plie et la lotte.

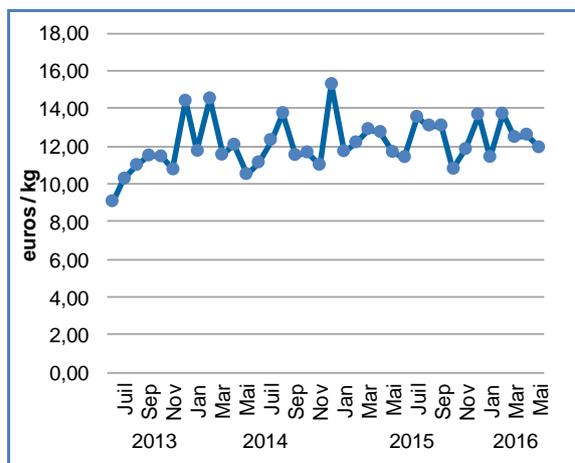
En janvier – mai 2016, les premières ventes cumulées de turbot ont atteint une valeur de 1,11 million d'euros (+2 %) pour 90 tonnes (+1 %), par rapport à janvier – mai 2015. Par rapport à la même période en 2014, la valeur en première vente a présenté la tendance opposée : diminutions de 3 % tant en valeur qu'en volume.

Figure 7. **TURBOT : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

Figure 8. **TURBOT : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, le prix unitaire moyen du turbot a été de 12,42 EUR / kg, soit respectivement 1 et 3 % de plus qu'à la même période en 2015 et 2014. Le prix unitaire moyen le plus élevé dans la période de mai 2013-mai 2016 a été enregistré en décembre 2014 à 15,28 EUR / kg pour un volume de de 25 tonnes.

## 1.2. PORTUGAL

Situé sur la côte occidentale de l'Europe, couvrant les trois principales zones biogéographiques de l'Océan Atlantique, y compris les Açores et Madère, le Portugal a une côte de 1 214 km représentant 1,8 % du total des côtes de l'UE, soit 66 000 km.<sup>6</sup>

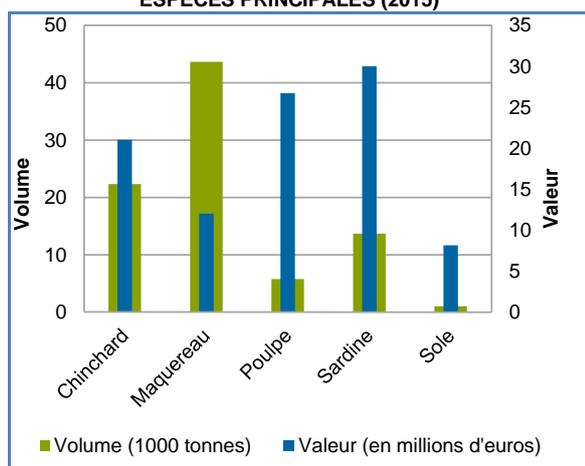
En 2015, la flotte portugaise comptait 4 188 navires sous licence, soit une baisse de 3 % par rapport à 2014. Durant la même période, le nombre de pêcheurs enregistrés a augmenté de 5 % pour atteindre 17 536, tandis que le nombre de pêcheurs sous licence sans navire a diminué en 2015 tant pour les collecteurs d'organismes marins (-4,7 %) que pour les pêcheurs à pied (-1,7 %) qui sont maintenant au nombre de 969 et 234 respectivement.

Comme en 2014, 15 Organisations de Producteurs (OP) ont été engagées dans des pêches actives au Portugal, dont 12 qui opèrent dans les eaux continentales. Ces OP géraient 1 696 navires en 2015, contre 1 585 l'année précédente. Cela correspondait à 41 % du total des navires de pêche sous licence.<sup>7</sup>

Les trois principaux ports en 2015 étaient Sesimbra, Peniche et Matosinhos avec respectivement 17 %, 14 % et 12 % des débarquements. Sesimbra concerne principalement le sabre et le poulpe tandis que Peniche et Matosinhos concernent les petites espèces pélagiques telles que la sardine, l'anchois et le maquereau. À ce jour en 2016, mois de mai compris, Sesimbra et Peniche restent les deux ports les plus importants tandis que Matosinhos est dépassé par plusieurs autres ports en valeur, avant tout du fait de débarquements plus faibles de sardine et d'anchois. Les faibles débarquements de sardine sont le résultat de la fermeture de la pêche en août 2015 afin de permettre la reproduction de l'espèce. La plus grande partie de la flotte portugaise est sortie en mer en début mai 2016, la première fois depuis août 2015.

En 2015, les navires portugais ont capturé 114 728 tonnes de poissons, crustacés et mollusques, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2014. Les débarquements ont augmenté de 7 % en valeur pour arriver à environ 184,75 millions d'euros.

Figure 9. PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)

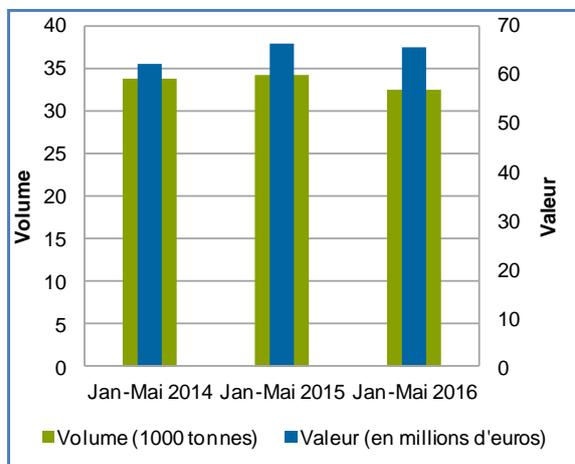


Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, la valeur et le volume des premières ventes au Portugal a diminué de 1 et de 5 % respectivement par rapport à la même période l'année précédente, pour atteindre 65,42 millions d'euros et 32 450 tonnes. Ces chiffres résultent principalement de la baisse des débarquements de maquereau (-25 %), tandis que les prix ont augmenté de 0,44 EUR / kg (+48 %). Par rapport à janvier – mai 2014, la

valeur des premières ventes a augmenté de 5 % et le volume de 4 %.

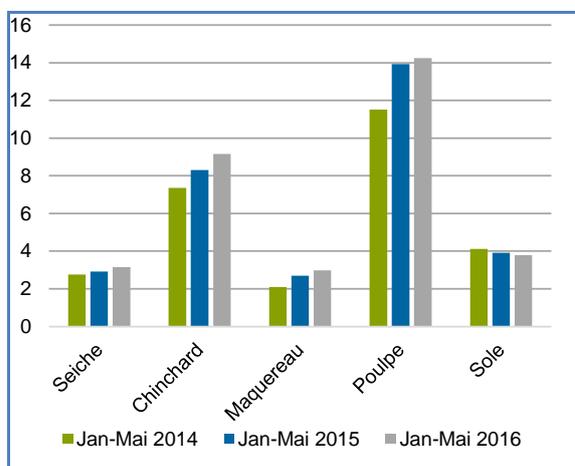
Figure 10. JANVIER – MAI - PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, les cinq espèces principales au Portugal, à savoir le poulpe, le chinchard, la sole, la seiche et le maquereau, ont représenté 51 % de la valeur totale des premières ventes et 66 % du volume. Par rapport à 2015, les cinq premières espèces ont enregistré une baisse de 1 % de leur valeur en première vente, et de 24 % en volume.

Figure 11. JANVIER – MAI - PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPÈCES PRINCIPALES (MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

1.2.1. SEICHE COMMUNE



La seiche se trouve dans la Mer du Nord, autour des îles britanniques et jusque sur les côtes de l'Afrique du nord et de l'ouest. Elle se trouve également dans la Mer Méditerranée, y compris

dans l'Adriatique.

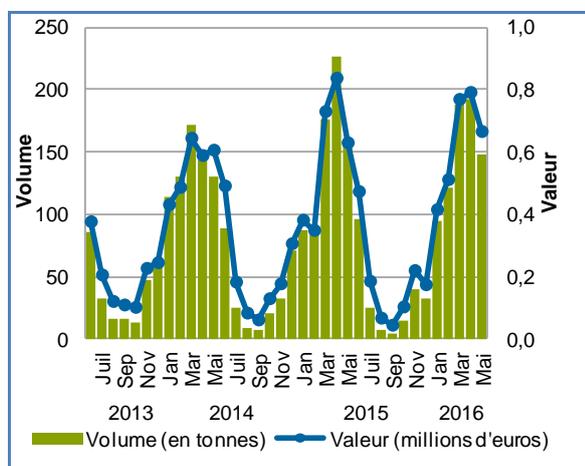
La seiche commune est une espèce démersale souvent présente sur les fonds sablonneux ou vaseux des eaux côtières peu profondes et dans des eaux plus profondes (jusqu'à à environ 200 m). La seiche se nourrit de petits mollusques, crabes, crevettes et seiches. Le cannibalisme est fréquent et a été interprété comme un moyen de surmonter une période temporaire de pénurie des autres sources d'alimentation. La période de frai a lieu durant tout l'été en eau peu profonde en Méditerranée, lorsque la température atteint les 13–15° C.

L'espèce est communément pêchée au chalut et comme prise accessoire, bien que les pêches artisanales utilisent souvent une grande variété de types d'engins plus sélectifs tels que les harpons, les casiers et les nasses. Une méthode moins commune est d'attirer le mâle par une femelle attachée à une fine ligne et d'attendre qu'il s'accroche à la femelle pour sortir les deux de l'eau.

La seiche est fréquemment commercialisée fraîche et congelée et est un mets très prisé au Japon, en Corée du Sud, en Italie et en Espagne.<sup>8</sup>

Aveiro et Setubal sont les deux principaux ports de débarquement pour la seiche.

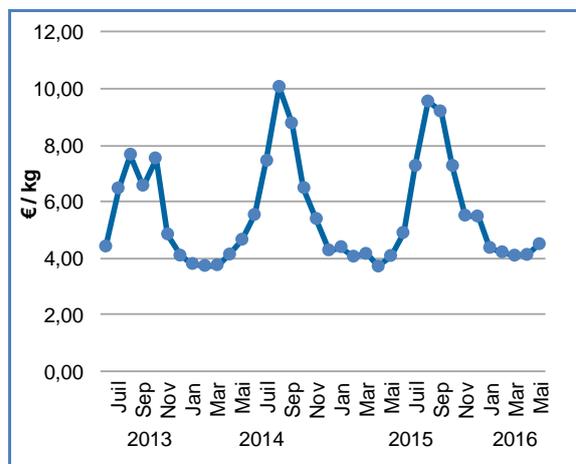
Figure 12. SEICHE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

En janvier – mai 2016, la valeur de la seiche en première vente s'est élevé à 3,15 millions d'euros pour 750 tonnes. Cela représentait une augmentation de 8 % en valeur et de 2 % en volume par rapport à janvier – mai 2015. Par rapport à la même période en 2014, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 14 et 8 % respectivement.

Figure 13. SEICHE COMMUNE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

Le prix unitaire moyen de la seiche a fluctué tout au long de 2015, allant de 3,69 EUR / kg (avril) à 9,19 EUR / kg (août). Le prix unitaire moyen en 2015 était de 4,40 EUR / kg, une diminution de 1% par rapport à 2014. Le prix unitaire moyen en janvier – mai 2016 était de 4,22 EUR / kg, une diminution de 6 % par rapport à la même période 2015.

1.2.2. CHINCHARD



Le chinchard se trouve dans les régions du sud de la mer de Norvège et dans la mer du Nord, autour des îles britanniques et de l'Islande, jusque sur la côte occidentale de l'Afrique et en Méditerranée. Il est communément présent au-dessus des fonds sablonneux à 100-200 m. Il s'agit d'une espèce benthopélagique.

Le chinchard préfère des eaux plus tempérées et est souvent observé dans les eaux moins profondes avec des harengs juvéniles et d'autres espèces pélagiques. Le chinchard se nourrit principalement de crustacés, principalement de crevettes, mais aussi de petits poissons et de calamars. La période de frai a lieu pendant l'été, lorsque l'espèce quitte la Mer du Nord.

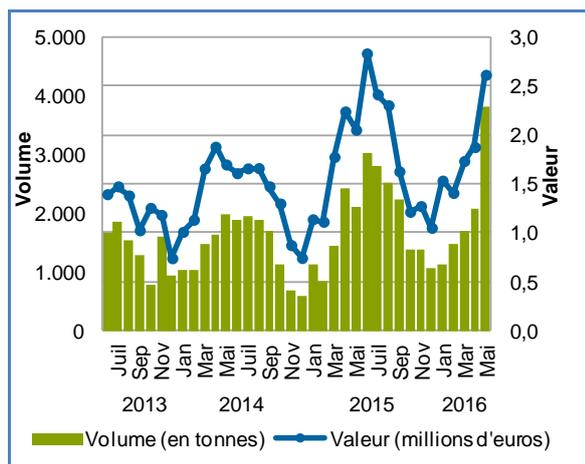
Les principaux engins utilisés pour capturer le chinchard sont le chalut, la palangre, la senne, le casier et la ligne. Il est communément commercialisé frais, congelé, séché, salé, fumé et en boîte. Il est également frit, grillé et cuit au four.<sup>9</sup>

En 2015, les principaux ports de débarquement pour le chinchard ont été Nazaré (16 % de la valeur totale des premières ventes), Peniche (15 %), Aveiro (13 %), Matosinhos (12 %) et Figueira da Foz (12 %).

La valeur du chinchard en première vente en janvier – mai 2016 s'est élevée à 9,16 millions d'euros, soit une augmentation de 10 % par rapport au mois correspondant l'année précédente. Le volume dans le même temps a augmenté de 29 % par rapport à janvier – mai 2015 pour atteindre 10 200 tonnes. Par rapport à janvier – mai 2014, une tendance similaire a été observée, la valeur et le volume des premières ventes augmentant de 24 % et de 43 % respectivement.

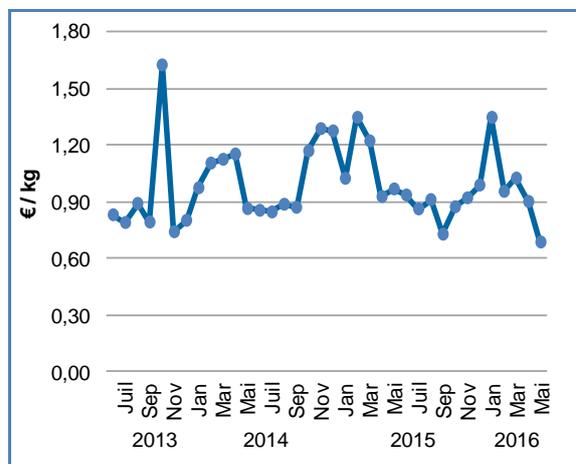
À 3 810 tonnes, les premières ventes en mai 2016 ont atteint le volume mensuel le plus élevé depuis juin 2015 (3 030 tonnes), une augmentation de 80 % par rapport à mai 2015 et de 94 % par rapport à mai 2014.

Figure 14. CHINCHARD : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

Figure 15. CHINCHARD : PRIX DES PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

Le prix unitaire moyen du chinchard en 2015 était de 0,94 EUR / kg (-5 %), sa valeur fluctuant tout au long de l'année, de 0,73 EUR / kg (août) à 1,35 EUR / kg (janvier et décembre). Le prix unitaire moyen en janvier – mai 2016 était de 0,90 EUR / kg, soit une diminution de 14 % par rapport à janvier – mai 2015.

En raison de débarquements exceptionnellement élevés, le prix en première vente en mai 2016 (0,69 EUR / kg) a été le plus bas sur les 36 derniers mois.

## 2. Approvisionnement global

**Approvisionnement / Monde :** Selon l'édition 2016 de la « Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture » de la FAO, la production mondiale de la pêche et de l'aquaculture a atteint les 167,2 millions de tonnes (2014), dont environ 66 % étaient constitués de captures d'espèces sauvages. La pêche a augmenté de 4 % (2009-2014) tandis que la production aquacole a connu une hausse de 32 % sur la même période. Le lieu d'Alaska a représenté la principale espèce capturée. La moitié de la production mondiale aquacole est composée par des espèces non nourries telles que la carpe, les mollusques bivalves et les algues. Le commerce de poissons et produits de la pêche s'est considérablement développé en raison de l'augmentation de la production résultant d'une forte demande. La Chine est le principal producteur et exportateur de poissons et de produits de la pêche. L'UE est de loin le plus gros marché pour les importations de poissons et de produits de la mer. En 2015, les importations de l'UE en provenance de pays tiers ont connu une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.<sup>10</sup>

**Pêches / UE / Pêche INN :** La Commission UE a proposé de retirer le « carton rouge » et de lever les sanctions commerciales associées aux produits de la pêche en provenance de la République de Guinée. Cette décision est motivée par le fait que le pays a révisé son cadre légal pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), a renforcé son système de sanctions, a amélioré la surveillance et le contrôle de sa flotte et de ses eaux et se conforme désormais à la loi internationale.<sup>11</sup>

**Pêches / Monde / Pêche INN :** L'Accord sur les Mesures du ressort de l'État du port (AMEP), premier traité international au monde spécifiquement destiné à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), est en place et doit être rapidement mis en œuvre. En plus de demander aux pays de contrôler les activités de leur propre flotte de pêche, le traité est conçu pour relever les coûts de la pêche INN en faisant en sorte d'empêcher que le poisson capturé de façon inappropriée ne puisse être débarqué et parvenir sur les marchés. Plus de 30 pays ont signé ce traité, de même que l'Union européenne. La coopération et la coordination avec d'autres organismes internationaux seront également développées.<sup>12</sup>

**Durabilité / Pêches / Monde :** Les membres de l'Accord pour les pêcheries du sud de l'Océan Indien (APSOI), dont le secrétariat est tenu par l'UE, a adopté une série de mesures conservatoires visant à rendre plus durables les pêcheries dans le sud de l'Océan Indien. Les mesures adoptées limiteront l'expansion des pêches, réguleront les activités de la pêche de fond, protégeront les écosystèmes marins vulnérables et contribueront à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN).<sup>13</sup>

**Pêches / Italie :** La flotte italienne a capturé 177 000 tonnes de poisson pour une valeur de 813 millions EUR (2014). Les captures ont diminué depuis 2009, année durant laquelle elles s'élevaient à 234 000 tonnes pour une valeur de 1 179 millions d'euros. Les espèces principales en valeur sont la crevette (106 millions d'euros), le merlu (64 millions d'euros), l'anchois (52 millions EUR) et la seiche (46 millions d'euros)<sup>14</sup>.

**Pêches / Islande :** Le total des captures des navires islandais s'est élevé à 42 000 tonnes en juin 2016, 43% de moins qu'en mai 2015. La diminution a principalement résulté du merlan blanc (-100 %) ainsi que du maquereau (-55 %) et de l'églefin (-31 %), et elle n'a pas été compensée par une hausse des captures de cabillaud (+2 %) et de lieu noir (+32 %). D'une année sur l'autre (mai 2015 – juin 2016), le total des captures a diminué de 20 %, principalement en raison du capelan (-71 %) et du hareng (-27 %).

**Pêches / Maroc :** Les débarquements de la petite pêche côtière sur la période janvier – mai 2016 ont atteint les 545 000 tonnes au Maroc, contre 395 000 tonnes pendant la même période en 2015. Cette augmentation considérable est principalement attribuable à la sardine dont les débarquements sont passés de 253 000 tonnes à 377 000 tonnes. D'autres petites espèces pélagiques ont également connu des tendances positives : de 41 000 à 54 000 tonnes pour le maquereau, de 7 000 à 12 000 tonnes pour l'anchois et de 5 000 à 14 000 tonnes pour le chinchard.<sup>15</sup>

**Certification / Aquaculture / Turquie :** Une société turque a obtenu la certification (Aquaculture Stewardship Council) pour la truite. La société exporte des filets de truite fumés et congelés vers l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark.<sup>16</sup>

**Guide UE de l'alimentation F.I.S.H :** Une nouvelle infographie visant les consommateurs met en évidence les attributs d'une consommation durable de poisson et produits de la mer. Vous le trouverez [ici](#).<sup>17</sup>

**Commerce / Équateur :** En janvier – avril 2016, les exportations de produits aquacoles et de la pêche de l'Équateur ont atteint les 860 millions d'euros (-4 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Les importations de l'UE en provenance de l'Équateur ont atteint les 339 millions d'euros, soit 23 % de plus par rapport à janvier – avril 2015. La crevette tropicale (congelée) et le listao sont les principales espèces importées d'Équateur par l'UE.<sup>18</sup>

### 3. Étude de cas : Plie aux Pays-Bas

Cette étude de cas résume une analyse approfondie conduite par EUMOFA sur la formation des prix de la plie aux Pays-Bas. L'étude complète peut être consultée sur le site Web d'EUMOFA en [Anglais](#), [Français](#), [Espagnol](#) et [Néerlandais](#).

Les Pays-Bas représentent un acteur majeur dans la production, le commerce et la transformation de la plie. Les importations proviennent principalement du Royaume-Uni (plie entière fraîche) et la plupart des exportations sont destinées à l'Italie et à l'Allemagne (filets frais et congelés).

Les pêches néerlandaises de plie ont reçu leur première certification MSC (Marine Stewardship Council) en 2009. En 2013, la plie certifiée représentait 65 % des captures nationales.

#### 3.1. Marché de la plie en UE

Les captures mondiales de plie européenne ont atteint 100 789 tonnes en 2014 et l'UE représentait 85,6 % de ce total. En 2014, les Pays-Bas étaient en tête de la production mondiale avec 28 779 tonnes, suivis par le Danemark et le Royaume-Uni.

Le Total admissible de captures pour la plie a diminué de 10 % dans l'UE entre 2005 et 2008, et il a plus que doublé entre 2008 et 2016 (155 632 tonnes en 2016). L'UE n'a toutefois pas exploité pleinement les TAC en raison de la réduction de la flotte au cours des dix dernières années, de la concurrence avec d'autres espèces plus attractives (en particulier la sole), et de difficultés freinant l'expansion des marchés existants et le développement de nouveaux marchés.

Le marché apparent pour la plie dans l'UE était de 97 678 tonnes en 2014. Il a augmenté ces dernières années en raison de captures plus élevées dans l'UE +37 % en 2008–2014). Les deux principaux marchés, l'Italie et le Royaume-Uni, représentent plus de la moitié de la consommation apparente de l'UE. Les autres marchés principaux sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, le Danemark, la Belgique et la Pologne.

Le commerce avec les autres pays reste limité. 6 890 tonnes équivalent entier ont été importées en 2015 (-11 % depuis 2012) et 3 707 tonnes ont été exportées (plus du double depuis 2012). Les importations proviennent principalement d'Islande (4 905 tonnes en 2015, \*10 % en 2012-2015) et dans une moindre mesure de Norvège et des Îles Féroé (un total combiné de 707 tonnes en 2015) avec une baisse importante depuis 2012 (-67 %). En 2015, les filets frais et la plie fraîche entière ont chacun représenté 38 % de la valeur des importations, précédant les filets congelés (23 %). Les filets frais représentaient 44 % de la valeur des exportations, suivis par les filets congelés (38 %).

Table 3. **MARCHE APPARENT POUR LA PLIE EUROPEENNE EN 2014 (TONNES DE EQUIVALENT POISSON ENTIER)**

État membre	Captures	Importations	Exportations	Marché apparent
Italie	0	28 002	130	27 873
Royaume-Uni	19 136	6 630	3 197	22 569
Allemagne	4 634	13 887	6 195	12 326
Pays-Bas	28 779	25 772	45 790	8 760
France	3 205	6 363	1,860	7 708
Danemark	20,851	3 679	18 011	6 519
Belgique	8 868	6 058	12 928	1 997
Pologne	88	3 947	2 402	1 632
<b>UE 28</b>	<b>86 316</b>	<b>103 318</b>	<b>91 956</b>	<b>97 678</b>

Source : EUMOFA, FAO.

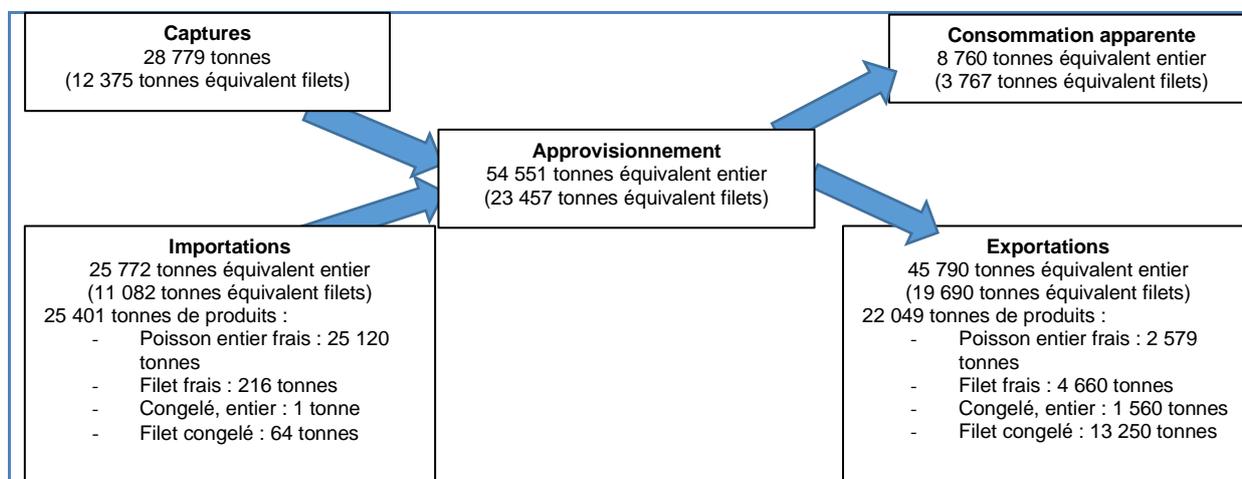
#### 3.2. Marché néerlandais de la plie

Selon les statistiques disponibles, la consommation apparente de plie aux Pays-Bas a été de 8 760 tonnes d'équivalent poisson entier (3 767 tonnes d'équivalent filets) en 2014. Cependant selon les estimations d'un expert, la consommation de plie aux Pays-Bas a été d'environ 2 500 tonnes équivalent entier. Cette surestimation pourrait être le résultat d'un dédoublement des comptes entre importations et captures du fait que les débarquements de plie des navires britanniques et allemands ont eu lieu directement aux Pays-Bas. Selon les statistiques du secteur pour 2014, les importations de plie fraîche entière vers les Pays-Bas ont atteint les 11 843 tonnes en provenance du Royaume-Uni et les 3 834 tonnes en provenance de l'Allemagne. Certaines de ces importations peuvent avoir constitué une partie des débarquements aux Pays-Bas et, par conséquent, avoir également été incluses dans les captures nationales.

Les exportations néerlandaises de produits tirés de la plie ont atteint les 18 117 tonnes pour une valeur de 106 millions EUR en 2015. Les filets congelés représentaient 57 % du volume, les filets frais 24 % et la plie entière (congelée et fraîche) 20 %. Le principal marché pour les exportations néerlandaises a été l'Italie, avec 40 % de la valeur des ventes, suivie par l'Allemagne (15 %), la Belgique et le Royaume-Uni (10 % chacun).

La segmentation du marché repose sur la taille du poisson, la présentation et l'état de conservation et la certification (MSC). La demande en produits MSC augmente, en particulier aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni qui sont des marchés importants pour la plie. Cette certification n'est toutefois pas requise par les détaillants en Italie, qui est le principal marché pour la plie néerlandaise.

Figure 16. BILAN DES APPROVISIONNEMENTS EN PLIE AUX PAYS-BAS (2014)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016). Filet = 43 % de l'équivalent entier.

### 3.3. Prix sur la chaîne d'approvisionnement

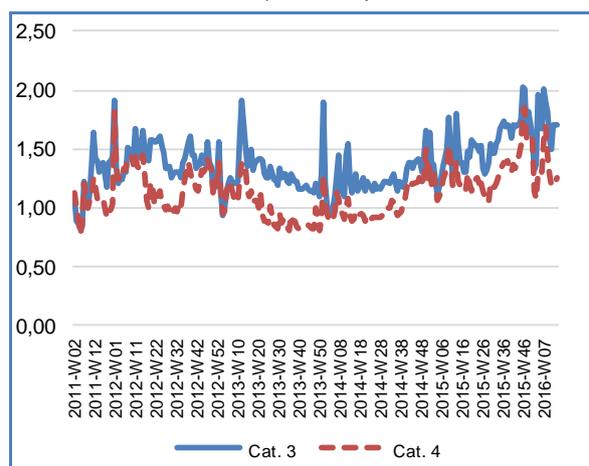
#### 3.3.1. Prix en première vente

La plie compte quatre catégories de taille : la Catégorie 1 désigne la taille plus grosse, la Catégorie 4 la plus petite. La plus grande partie du volume débarqué est la Catégorie 4 (41 % en 2014) et la Catégorie 3 (33 %). La Catégorie 2 représentait 18 %, et la Catégorie 1 représentait 7 %.

Entre 2011 et 2014, le prix moyen annuel pour la Catégorie 1 a augmenté de 21 % pour atteindre 2,41 EUR / kg. Le prix de la Catégorie 2 est resté stable (-0,4 %) à 1,57 EUR / kg. Sur la même période, les prix moyens annuels des Catégories 3 et 4 ont subi une baisse notable, -15 % pour la Catégorie 4 qui est tombée à 1 EUR / kg (-11,9 % pour la Catégorie 3).<sup>19</sup>

Depuis la fin de l'année 2014, le prix de la plie a connu une forte hausse, à la surprise de diverses parties prenantes. Il est estimé que le prix varie entre 1,00 EUR / kg et 1,50 EUR / kg, avec un pic à 1,85 EUR / kg à la criée de IJmuiden en novembre 2015. Bien que les sociétés de pêche en aient bénéficié, certaines entreprises de transformation vendant de la plie aux détaillants sous des contrats à long terme se sont retrouvées face à des difficultés. La situation peut évoluer à la fin du contrat, lorsque le prix est renégocié (au bout de plusieurs mois ou d'un an).

Figure 17. PRIX HEBDOMADAIRE (EUR / KG) DE LA PLIE POUR LES CATEGORIES 3 ET 4 A LA CRIEE D'IJMUIDEN (2011-2016)

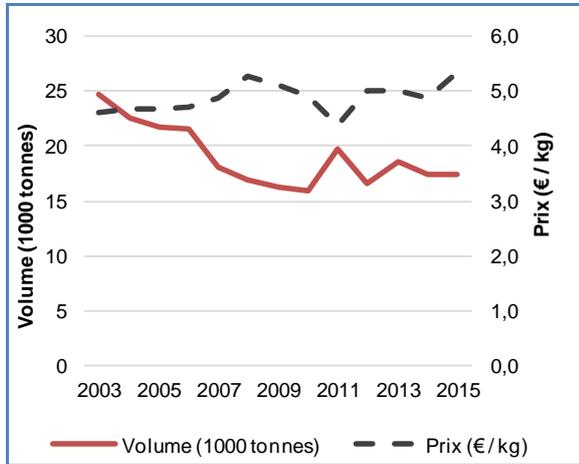


Source : EUMOFA.

#### 3.3.2. Prix à l'exportation

Le filet congelé est le principal produit de la plie exporté par les Pays-Bas. Bien que les exportations aient diminué de 50 % entre 2003 et 2015, les prix ont augmenté de 13 % sur la période, atteignant les 5,64 EUR / kg en 2015.

Figure 18. **VOLUME ET PRIX DES FILETS CONGELÉS DE PLIE EXPORTÉS PAR LES PAYS-BAS (2003-2015)**



Source : EUMOFA.

Le filet frais a été le deuxième produit de la plie exporté par les Pays-Bas en 2015. Les données sont disponibles seulement pour la période 2012-2015 : le prix a augmenté de 34 % en trois

ans (7,47 EUR / kg en 2015) et le volume a diminué de 13 % (-27,5 % en 2013, +30,3 % en 2014 et -8,3 % en 2015).

**3.3.3. Structure du prix pour la chaîne d'approvisionnement de la plie**

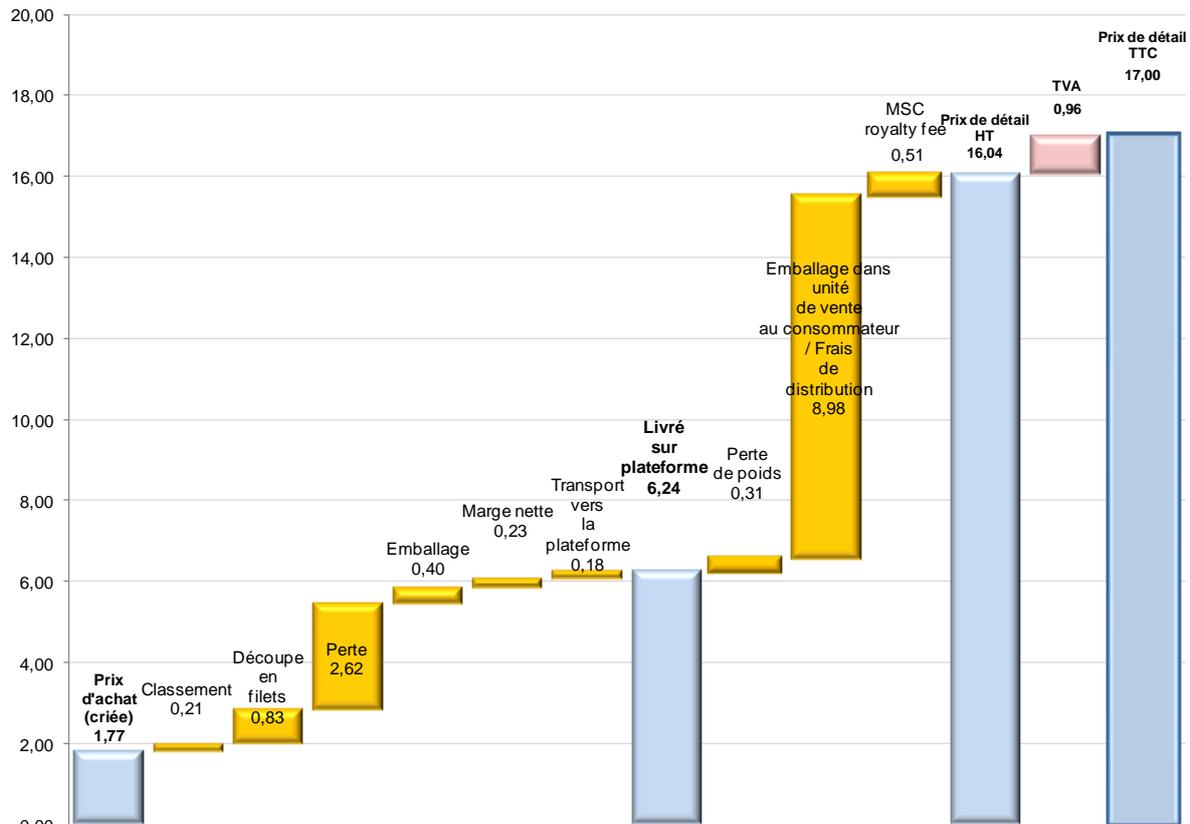
La structure du prix est analysée pour deux marchés :

- Le filet frais MSC sur le marché néerlandais, de la criée au consommateur final.
- Le filet congelé sur le marché italien, de la criée à la plateforme en Italie.

La référence de prix pour le poisson au stade des premières ventes est tirée de la criée d'Urk le 9 novembre 2015 (Catégorie 3 pour le marché néerlandais et Catégorie 4 pour le marché italien).

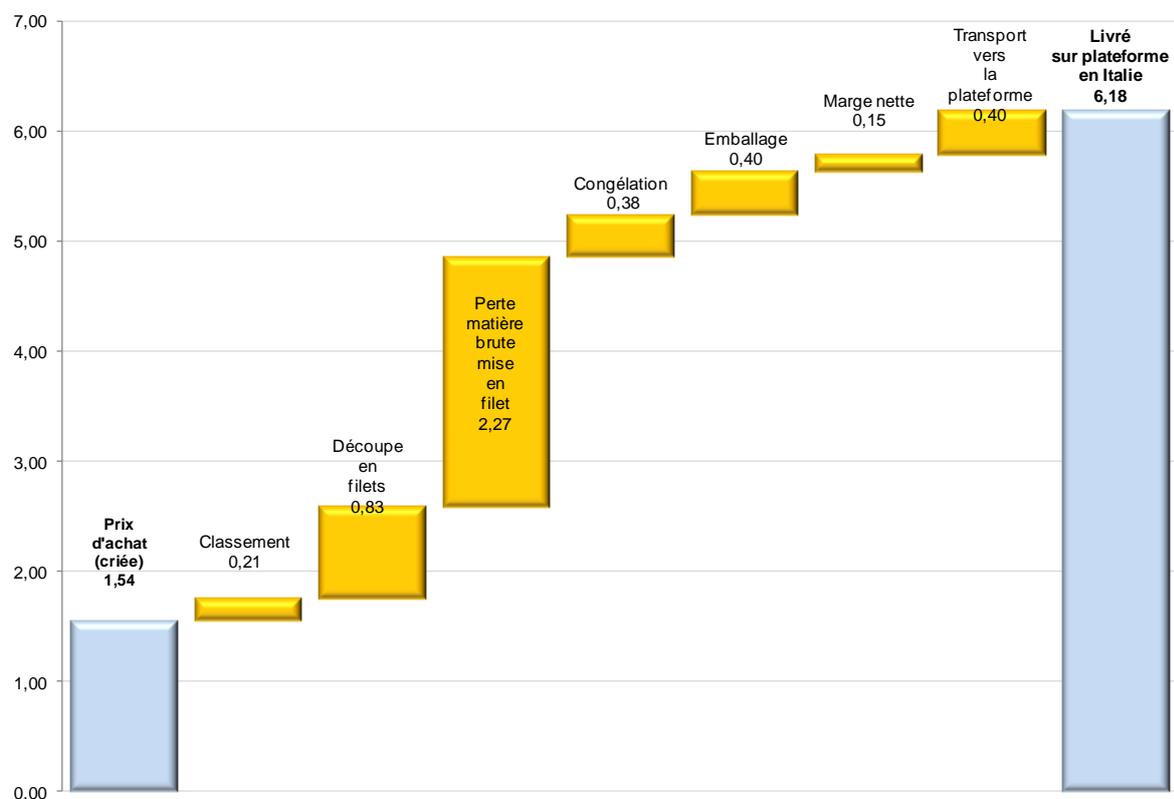
Le rendement du filet étant relativement faible (43 %), la perte au filetage est un facteur de coût majeur. Pour le filet frais commercialisé sur le marché néerlandais, les frais d'emballage et la distribution de la plateforme au point de vente représente plus de la moitié du prix de détail. Pour le filet congelé exporté vers l'Italie, les frais de mise en filets, de congélation et d'emballage représentent 26 % du prix à la livraison sur la plateforme en Italie. La marge nette pour l'entreprise de traitement est plus élevée pour le filet frais (0,23 EUR / kg) que pour le filet congelé (0,15 EUR / kg).

Figure 19. **STRUCTURE DES PRIX POUR LE FILET MSC (MARINE STEWARDSHIP COUNCIL) SUR LE MARCHÉ NEERLANDAIS (EUR / KG)**



Source : EUMOFA

Figure 20. **STRUCTURE DES PRIX DES EXPORTATIONS NÉERLANDAISES DE FILETS CONGELÉS VERS L'ITALIE (EUR / KG)**



Source EUMOFA.

## 4. Consommation

### CARPE FRAICHE



La carpe est un poisson d'eau douce huileux, communément vendue fraîche et vivante. Les produits congelés ou transformés sont rares sur le marché: La carpe est principalement vendue pour la consommation des ménages à des poids de 1,5 à 2,5 kg (poids vif). Sur le marché de l'UE, la carpe est largement produite en aquaculture. La Pologne est le plus gros marché européen de la carpe vive, suivie par la République tchèque et la Hongrie. La Hongrie a la plus grosse consommation par habitant, suivie par la République tchèque et

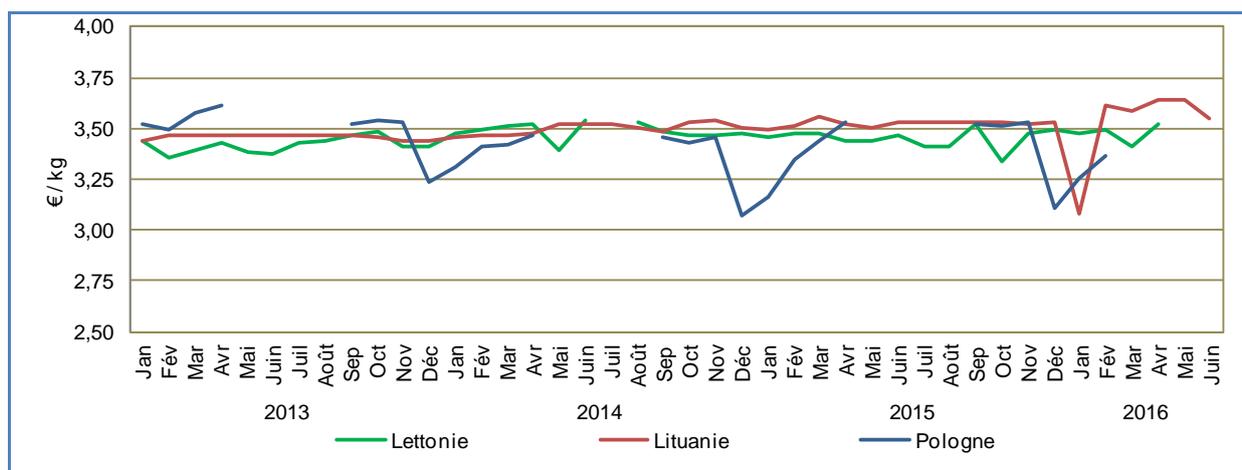
la Lituanie. La Pologne, l'Allemagne et la Roumanie sont les principaux importateurs de l'espèce.<sup>20</sup>

En **Lettonie**, le prix de détail de la carpe fraîche a varié pendant la période sous étude (janvier 2013 – avril 2016), avec une moyenne de 3,45 EUR / kg. En 2014, une tendance à la hausse a été observée et le prix a atteint les 3,54 EUR / kg en juin, le prix le plus élevé pour la période étudiée. Cependant, en 2015, les prix ont baissé et, en octobre, ils ont chuté à 3,34 EUR / kg. En janvier-avril 2016, le prix moyen (3,48 EUR / kg) est resté relativement stable par rapport à la même période de l'année précédente, mais il a baissé de 1 % par rapport à 2014.

En **Lituanie**, le prix moyen au détail de la carpe fraîche (3,50 EUR / kg) a affiché une légère tendance à la hausse durant la période de janvier 2013 à juin 2016. En 2015, le prix a augmenté de 1 % et de 2 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement. En janvier 2016, le prix a considérablement chuté en-dessous de son niveau moyen habituel pour atteindre les 3,08 EUR / kg, le niveau le plus bas pour la période sous étude. Un mois plus tard toutefois, il retournait à son niveau habituel. En janvier-juin 2016, le prix de détail moyen est resté constant à 3,52 EUR / kg par rapport à la même période en 2015.

En **Pologne**, des variations saisonnières du prix de détail sont observées pour la carpe fraîche avec une chute en décembre et un retour rapide au niveau habituel dans les mois qui ont suivi. Le prix de détail moyen a été de 3,42 EUR / kg, fluctuant entre 3,07 EUR / kg et 3,62 EUR / kg pour la période de janvier 2013 à février 2016. Au cours des deux premiers mois de 2016, le prix moyen était de 3,31 EUR / kg, soit une augmentation de 2 % par rapport à la période janvier-février 2015.

Figure 21. PRIX DE DETAIL DE LA CARPE FRAICHE (EUROS / KG)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

### TRUITE FRAÎCHE



La truite est élevée dans presque tous les pays européens et est l'une des espèces d'eau douce les plus élevées en Europe. Sur le marché de l'UE, la truite est principalement issue de la production aquacole et est disponible toute l'année. La truite de format-type (200-300 g) est communément achetée entière, fraîche ou congelée. Les truites plus grosses sont normalement vendues en filets. Tant en format-type qu'en format plus grand, la truite peut également être vendue fumée. Les plus gros producteurs de truite au format portion sont l'Italie, la France et le Danemark.

En **Belgique**, le prix de détail de la truite était en moyenne de 11,79 EUR / kg et a suivi une tendance à la hausse sur trois ans. En 2015, le prix moyen a atteint les 12,16 EUR / kg, soit une augmentation de 3 % et de 6 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement. En octobre 2015, le prix a augmenté de 12,39 EUR / kg, le niveau le plus élevé pour la période de janvier 2013 à décembre 2015.

Au **Danemark**, les prix de détail de la truite fraîche sont les plus élevés parmi tous les États membres et ont considérablement varié entre 15,30 EUR / kg et 20,21 EUR / kg pendant la période de janvier 2013 et avril 2016. Le prix de détail annuel moyen a augmenté pendant cette période, passant de 17,07 EUR / kg en 2013 à 18,35 EUR / kg en

2016, soit une augmentation de 8 %. En revanche, en janvier-avril 2016, le prix moyen de détail était de 1 % par rapport à la même période en 2015.

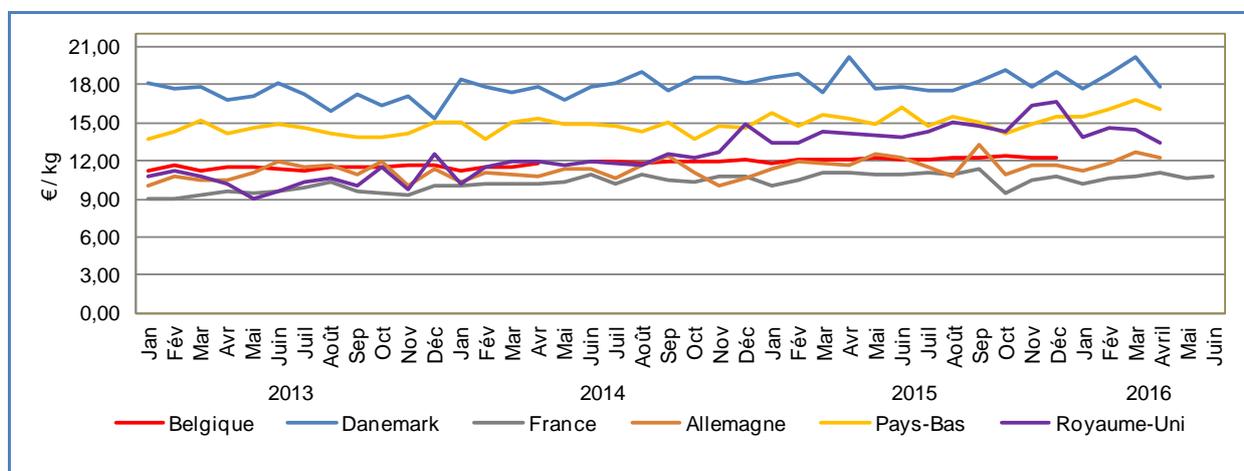
En France, le prix de détail de la truite a varié avec une moyenne de 10,30 EUR / kg (janvier 2013-juin 2016) et une tendance légèrement à la hausse. En revanche, au cours du premier semestre 2016, le prix moyen de détail a diminué de 1 % et de 2 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement. Le prix le plus élevé enregistré était de 11,34 EUR / kg en septembre 2015.

En **Allemagne**, le prix de détail de la truite fraîche a considérablement varié, affichant une tendance à la hausse pendant la période de janvier 2013 à avril 2016. Les prix ont varié entre 9,96 EUR / kg et 13,30 EUR / kg avec une moyenne de 11,34 EUR / kg. En 2015, le prix de détail moyen a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente. Au cours des quatre premiers mois 2016, une tendance similaire a été observée. Le prix moyen de détail était de 11,99 EUR / kg, soit une diminution de 3% par rapport à 2015.

Aux **Pays-Bas**, le prix de détail de la truite fraîche a considérablement varié entre 13,68 EUR / kg et 16,80 EUR / kg, avec une moyenne de 14,89 EUR / kg entre janvier 2013 et avril 2016. Les prix moyens ont affiché une tendance légèrement à la hausse en augmentant de 3 % et de 6 % respectivement par rapport à 2014 et 2013. Le prix moyen en janvier-avril 2016 a suivi une tendance similaire et a augmenté de 5 % par rapport à la même période en 2015.

Au Royaume-Uni, le prix de détail de la truite fraîche a régulièrement augmenté au cours des trois dernières années. Des variations saisonnières ont été observées alors que les prix augmentaient en hiver (novembre-janvier) et retombaient dans les mois qui ont suivi. En décembre 2015, le prix a atteint un pic de 16,62 EUR / kg, atteignant sa valeur maximale sur la période. Le prix de détail moyen en janvier-avril 2016 était de 2 % et 23 % plus élevé par rapport à janvier-avril 2015 et 2014 respectivement.

Figure 22. PRIX DE DÉTAIL DE LA TRUITE FRAÎCHE (EUR / KG)



Source : EUMOFA (mis à jour le 14/07/2016).

## FRANCE

En 2015, la consommation de produits de la mer par habitant a atteint les 34,5 kg (équivalent poids vif), soit 3 % de moins qu'en 2010, mais 1,5 % de plus qu'en 2014. Dans le même temps, les achats de poissons et produits de la mer par les ménages ont atteint les 7 milliards d'euros (+2 %) suite à une augmentation du prix moyen (+11 % par rapport à 2010).

En 2015, le volume des achats par les ménages était de 1 % inférieur à celui de 2014, mais pas pour le saumon frais (+10 %), l'espèce la plus consommée, qui a connu une légère baisse de prix (-1 %).

Globalement, un volume moindre (-3 %) de poisson frais a été acheté, principalement en raison des augmentations du prix moyen, en particulier pour le cabillaud (+4,9 %) de même que pour le lieu d'Alaska (+4,1 %). Les achats de sole et sardine fraîches ont connu la plus grosse baisse de volume (-17 % et -13 % respectivement) en raison de la disponibilité réduite des

approvisionnements qui ont poussé les prix vers le haut (+4,9 % et +5,2 respectivement).

En dépit d'un prix moyen stable, tous les achats de crustacés ont diminué de 6,5 % en volume, sauf pour la langoustine (+8,6 %) et la crevette (+3,6 %). Les huîtres (+6,5 % en volume) ont été le moteur principal de l'augmentation globale des fruits de mer frais en raison d'une chute des prix de 7,5 %.

Les consommateurs français ont acheté moins de saumon fumé (-1 %), mais ont été davantage attirés par la truite fumée (+12,5 % en volume). Entre 2010 et 2015, les achats de truite fumée par les ménages ont augmenté de 68 % tandis que les achats de saumon fumé ont chuté de 18 %. Les produits de la mer congelés ont connu une baisse de 5 % par rapport à 2014 et une augmentation de 2 % du prix moyen. Enfin, la consommation des ménages de produits en boîte a chuté tout en enregistrant une augmentation de prix de 1,1 %.<sup>21</sup>

Table 4. DÉVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION ANNUELLE DES MÉNAGES EN FRANCE (1000 TONNES)

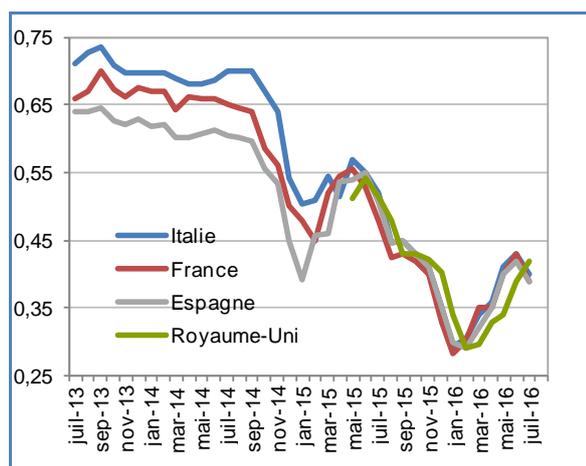
Groupe de produit	2010	2011	2012	2013	2014	2015	% Evolution par rapport à 2010	% Evolution par rapport à 2014
Poissons et Crustacés – frais	244,6	232,1	238,2	231,7	227,7	224,5	-8,2 %	-1,4 %
Poissons et crustacés - congelés	159,8	151,6	149,4	144,5	140,4	133,7	-16,3 %	-4,7 %
Produits de la mer (poissons et crustacés)	182,3	183,6	185,2	179,7	171,8	177,7	-2,6 %	3,4 %
Produits de la mer en conserve (poissons et crustacés)	130,8	128,4	124,8	121,0	119,3	117,9	-9,8 %	-1,2 %
<b>Total</b>	<b>717,5</b>	<b>695,7</b>	<b>697,6</b>	<b>676,9</b>	<b>659,2</b>	<b>653,8</b>	<b>-8,9 %</b>	<b>-0,8 %</b>

Source: FranceAgriMer.

## 5. Contexte macroéconomique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 23. PRIX MOYEN DU DIESEL MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET ROYAUME-UNI (EUR / LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forli-Cesena (Italie) ; DPMA, France ; Espagne ; ARVI et MABUX (janvier 2013 – mars 2015) ; MABUX (mai 2015 – juin 2016).

En juillet 2016, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et de Boulogne était de 0,39 euros / litre, soit 9 % de moins qu'en juin 2016, et 19 % de moins qu'en juillet 2015.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en juillet 2016 était de 0,40 EUR / litre. Il a diminué de 7 % par rapport au mois précédent et il a chuté de 23 % par rapport à juillet 2015.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo, en Espagne, a atteint en moyenne 0,39 EUR / litre en juillet 2016. Il a diminué de 7 % par rapport à juin 2016 et a chuté de 23 % par rapport à juillet 2015.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et Aberdeen était de 0,38 EUR / litre et a diminué de 10 % par rapport au mois précédent. Par rapport au même mois un an plus tôt, le prix du carburant a diminué de 21 %.

### 5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

L'inflation annuelle dans l'UE était 0 % en juin 2016, soit une hausse de -0,1% par rapport à mai. En juin 2016, les taux annuels négatifs les plus faibles ont été enregistrés à Chypre (-2,0%), en Bulgarie (-1,9%) ainsi qu'en Croatie (-1,2%), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+1,8 %), en Suède (+1,2%) et à Malte (+1,0%).

Par rapport à mai 2016, l'inflation annuelle a baissé dans 2 des États membres, est restée stable dans 8 autres et a augmenté dans les 17 derniers.

En juin 2016, le prix des aliments et des boissons non alcoolisées a diminué (-0,2 %) et le prix des poissons et des fruits de mer a augmenté (+0,4%) par rapport au mois précédent (mai 2016).

Depuis juin 2014, le prix des aliments est resté stable, tandis que celui du poisson a augmenté de 4,4%.

Table 5. L'INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)

IHPC	Juin 2014	Juin 2015	Mai 2016	Juin 2016 <sup>22</sup>
<b>Aliments et boissons non alcooliques</b>	100,15	100,63	100,40	<b>100,55</b>
<b>Poissons et fruits de mer</b>	98,37	99,33	101,98	<b>101,93</b>

Source : Eurostat.

### 5.3. TAUX DE CHANGE

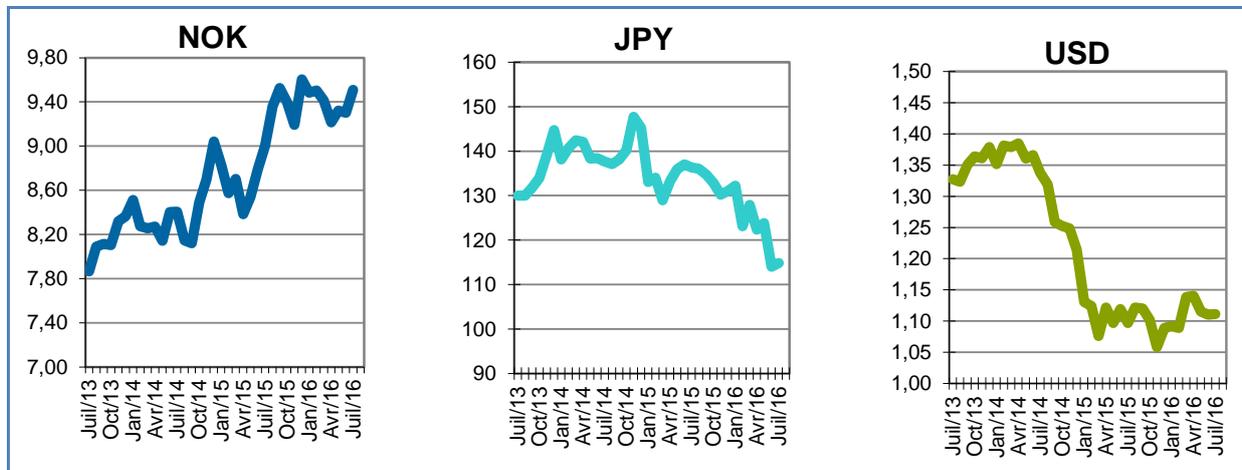
En juillet 2016, l'euro a pris de la valeur par rapport à la couronne norvégienne (+2,2 %) à partir de juin 2016. Il est resté stable face au dollar américain (+0,1 %). Pour les six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,12 par rapport au Dollar US. Par rapport à l'année précédente (juillet 2015), l'euro a perdu 15,8% par rapport au yen japonais et a gagné 5,6% et 1,3% par rapport à la couronne norvégienne et au dollar américain, respectivement.

Table 6. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Juillet 2014	Juillet 2015	Juin 2016	Juillet 2016
<b>NOK</b>	8,4050	9,0015	9,3008	<b>9,5092</b>
<b>JPY</b>	137,66	136,34	114,05	<b>114,83</b>
<b>USD</b>	1,3379	1,0967	1,1102	<b>1,1113</b>

Source : Banque centrale européenne.

Figure 24. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

#### 5.4. APERÇU DE L'UNION ECONOMIQUE EUROPEENNE

En avril - juin 2016, le PIB de l'UE a augmenté à un taux de croissance trimestriel de 0,4 %, par rapport au trimestre précédent, janvier - mars 2016. Par rapport à avril – juin 2015, le PIB corrigé avec ajustement saisonnier a augmenté de 1,8 %.<sup>23</sup>

Dans les États membres de l'UE, en janvier – mars 2016, la croissance du PIB a augmenté en Allemagne avec un taux de

0,7 %. Le PIB continue d'augmenter pour un septième trimestre consécutif en Allemagne.

La croissance a également été au rendez-vous en France avec un taux trimestriel de 0,6 % au cours du premier trimestre 2016. Au Royaume-Uni, la croissance du PIB a diminué avec un taux de 0,4 % en janvier-mars 2016, en baisse de 0,6 % par rapport à octobre - décembre 2015. En Italie, le taux de croissance du PIB a augmenté de 0,3 % au premier trimestre de 2016.<sup>24</sup>

EUMOFA Faits saillants du Mois est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

**Éditeur:** Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union européenne 2016  
KL-AK-16-008-FR-N  
ISSN 2363-409X  
Photographies ©Eurofish.  
Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. : +32 229-50101  
Courriel : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ETE COMPILE A PARTIR DE DONNEES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Premières ventes :** EUMOFA. Les données analysées se réfèrent au mois de mai 2016. Puertos del estado; Statistics Belgium.

**Approvisionnement global :** Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et pêche (DG MARE); FAO; Statistiques Islande; EUMOFA; ITAFISHSTAT; Office National des Pêches (ONP), Maroc.

**Étude de cas :** EUMOFA; FAO; PEFA.

**Consommation :** EUMOFA.

**Contexte macroéconomique :** EUROSTAT; ECB, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; ARVI, Espagne; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans une annexe distincte, disponible sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données

structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les Etats Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en quatre langues: anglais, français, allemand et espagnol.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

## 6. Notes de fin

<sup>1</sup> Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thonidés et espèces apparentées au thon.

<sup>2</sup> [http://www.puertoes.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica\\_mensual.aspx](http://www.puertoes.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx)

<sup>3</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-belgium-fact-sheet\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-belgium-fact-sheet_en.pdf)

<sup>4</sup> [http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/ang-ivvi\\_popular.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/ang-ivvi_popular.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1348&AT=turbot> ;  
[http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/tur-nsea\\_popular.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/tur-nsea_popular.pdf)

<sup>6</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-portugal-fact-sheet\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff/doc/op-portugal-fact-sheet_en.pdf)

<sup>7</sup> [https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine\\_publicacoes&PUBLICACOESpub\\_boui=261843669&PUBLICACOESmo\\_do=2](https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine_publicacoes&PUBLICACOESpub_boui=261843669&PUBLICACOESmo_do=2)

<sup>8</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2711/en>

<sup>9</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2306/en>

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/3/a-i5555e.pdf> ; EUMOFA.

<sup>11</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item\\_id=33123](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item_id=33123)

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/news/story/en/item/424284/icode/>

<sup>13</sup> [http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item\\_id=33036](http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?subweb=343&lang=en&item_id=33036)

<sup>14</sup> <http://www.itafishstat.it/component/jdownloads/send/16-dati-economici-e-trasversali/34-5-produzione-per-specie.html>

<sup>15</sup> <http://www.onp.ma/wp-content/uploads/2016/06/RAPPORT-STATISTIQUE-MAI-20161.pdf>

<sup>16</sup> [http://www.asc-aqua.org/index.cfm?act=update\\_detail&uid=411&lng=1](http://www.asc-aqua.org/index.cfm?act=update_detail&uid=411&lng=1)

<sup>17</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/2016-fish\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/2016-fish_en.pdf)

<sup>18</sup> [http://www.proecuador.gob.ec/wp-content/uploads/2016/07/proec\\_ic\\_06\\_65\\_.pdf](http://www.proecuador.gob.ec/wp-content/uploads/2016/07/proec_ic_06_65_.pdf) ; EUMOFA.

<sup>19</sup> PEFA.

<sup>20</sup> EUMOFA, Juin 2016, Étude de cas, Structure des prix dans la chaîne d'approvisionnement pour la carpe fraîche en Europe centrale.

<sup>21</sup> FranceAgriMer.

<sup>22</sup> Estimation provisoire.

<sup>23</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7572532/2-29072016-CP-EN.pdf/b817085c-453a-4bdb-861b-1543c30481b2>

<sup>24</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7571692/KS-BJ-16-007-EN-N.pdf>